

DATE : 13 janvier 2026

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon s'est tenue le soir susmentionné soir, dans la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents le maire Edward Walsh, le conseiller Elliott, le conseiller Younge, le conseiller Hannaberry, le conseiller Holmes et le conseiller Hanna. Le conseiller Smith s'est excusé pour son absence. La secrétaire-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Il y a conflit d'intérêts lorsque des élus se trouvent dans une situation où de devoir choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage et l'intérêt public. Les sections de la Loi sur les élections et référendums municipaux visent à garantir que le processus décisionnel d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Le maire Ed Walsh a ouvert la séance à 19 h.

Participation du public : Aucune

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

001-01-2026 Proposé par le conseiller Younge
Appuyé par : Cr Holmes
Et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 13 janvier 2026

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2025

002-01-2026 Proposé par : Cr. Elliott
Appuyé par : Cr. Hanna
Et il est décidé d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2025
Adopté

4. RAPPORT DU MAIRE -

Le maire a présenté un bref rapport sur les réunions des comités auxquelles il a assisté à la MRC. Comme les vacances de Noël viennent de se terminer, aucune assemblée générale n'a encore eu lieu.

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

5.2 – Demande des étudiants en agriculture de PHS

Une demande de don a été formulée afin de financer des visites de fermes pour les étudiants en agriculture locaux.

003-01-2026 Proposé par : Cr. Hanna
Appuyée par : Cr. Hannaberry
Et il est unanimement convenu de faire un don de 500,00 \$ à ce programme.
Adopté

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES FOURNISSEURS

Les comptes fournisseurs d'un montant de 73 652,70 \$ ont été présentés.

1

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour couvrir les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon, le 13 janvier 2026.

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs – Secrétaire-trésorière

004-01-2026 Proposé par le conseiller municipal Elliott
Appuyé par : Hannaberry
Il est décidé de payer les factures d'un montant de 73 652,70 \$.
Adopté

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.2 COMITÉ LUP

7.2.1 Demande de lotissement

Une demande de lotissement a été reçue afin de subdiviser les parcelles 6 615 923 et 6 615 924 pour former 5 nouvelles parcelles, à savoir 6 712 483, 6 712 484, 6 712 485, 6 712 486 et 6 712 487.

Attendu que ce lotissement est conforme au règlement de lotissement 2017-259

Attendu que chaque parcelle aménagée sera soumise aux exigences relatives aux fosses septiques et aux puits

Attendu que chaque lot dépasse la façade minimale de 50 mètres et la superficie minimale de 3 800 mètres carrés

Attendu que chaque lot comprend un espace constructible pour un développement résidentiel

Attendu que le Comité d'aménagement du territoire et d'urbanisme a recommandé l'approbation du plan de lotissement lors de sa réunion du 8 janvier 2026

Attendu que la propriété est zonée RT5

Attendu que la superficie et les dimensions minimales ont été respectées

Attendu que chaque lot nouvellement formé dispose d'un accès direct à une route municipale, à savoir Darch Road

005-01-2026 Il est donc

Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Elliott

Et approuvé à l'unanimité d'approuver le plan de lotissement demandé tel qu'il figure dans le plan cadastral de lotissement, procès-verbal n° 20573 avec la condition supplémentaire que chaque parcelle fasse l'objet d'une étude hydrogéologique, réalisée par un ingénieur qualifié, confirmant que chaque parcelle dispose de son propre puits.

Adopté

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES ROUTES LOCALES (PPA – PAVL)

Attendu que la municipalité de Clarendon connaît les modalités et les règlements relatifs au Programme d'aide financière aux routes locales (projets d'amélioration spécifiques (PAVL));

Attendu que le formulaire de responsabilité V-0321 a été dûment rempli

Attendu que les travaux réalisés et les coûts associés sont admissibles au titre du PAVL ;

Attendu que le réseau routier pour lequel une aide financière a été accordée est municipal et admissible au titre du PAVL

006-01-2026 Il est donc

Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Younge

Et il est résolu que le conseil municipal du village de Clarendon approuve les dépenses de 46 803,87 \$ pour les améliorations et les dépenses admissibles conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.5 COMITÉ DES FINANCES

7.5.1 Discussions sur le budget

Le projet de budget 2026 a été présenté et fait l'objet d'une discussion.

7.5.2 Avis de motion concernant le taux d'imposition pour 2026
Avis de motion présenté par la conseillère Hanna concernant le règlement fiscal
001-2026 pour l'année 2026 (projet ci-dessous)

Canada
Province de Québec
MRC Pontiac
Municipalité de Clarendon

RÈGLEMENT 001-2026 CONCERNANT LE TAUX D'IMPOSITION GÉNÉRAL, LES TARIFS DES SERVICES ET LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

ARTICLE 1

Pour la mise en œuvre du présent budget, l'impôt foncier général et les taxes pour services seront prélevés selon le tableau suivant :

Taxe foncière générale	Taux par tranche de 1 000 \$	0,54
Encombrants	Taux fixe par unité	200
	Eau	
Maison individuelle	Tarif fixe par unité desservie	428,50
Établissement commercial	Tarif fixe par unité desservie	355
Garage commercial Plus	Tarif fixe par unité entretenue	775
Maison individuelle plus restaurant	Tarif fixe par unité desservie	827,50
Établissement commercial et maison individuelle	Tarif fixe par unité desservie	743,50
Garage	Tarif fixe par unité desservie	460
Fermes avec bétail	Tarif fixe par unité desservie	355
Giant Tiger	Tarif fixe par unité desservie	865,00

Mode de paiement

Article 2 Les modalités de paiement des taxes prévues dans le présent règlement sont les suivantes :

- 1) Toutes les factures fiscales dont le montant total ne dépasse pas 300,00 \$ doivent être payées en un seul versement le 1er avril 2026
- 2) Toutes les factures fiscales dont le montant total est égal ou supérieur à 300,00 \$ peuvent être payées par le débiteur de payer la facture en un, deux ou trois versements comme suit :

Deux versements égaux :

- Le premier versement doit être effectué avant le 1er avril 2026
- Le deuxième versement doit être effectué avant le 1^{er} juillet 2026
- Le troisième versement doit être effectué avant le 1er septembre 2026

3

Article 3 Les taxes sont payables au bureau de la municipalité situé au 427, route 148, Clarendon, en espèces ou par chèque à l'ordre de la municipalité de Clarendon. Les taxes peuvent également être payées par voie électronique auprès des institutions financières identifiées.

Taux d'intérêt

Article 4 Tous les comptes dus à la municipalité portent intérêt au taux de DIX-HUIT POUR CENT (18 %) par an à compter de la date limite à laquelle ils doivent être payés. Toutefois, seuls les montants impayés de chaque versement exigé portent intérêt.

Entrée en vigueur

Article 5 Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi. conformément à la loi.

_____*Edward Walsh*_____

Edward Walsh

Maire

_____*Patricia Hobbs*_____

Patricia Hobbs

Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Avis de motion et projet de règlement : 13 janvier 2026

Date d'adoption :

Date de publication :

7.6 COMITÉ INCENDIE

7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion

8.1 Réunions plénières

Une discussion a eu lieu sur l'idée des réunions plénières.

9. AJOURNEMENT

007-01-2026 Motion présentée par le conseiller Holmes visant à ajourner la séance du 13 janvier 2026 à 22 h 20.

Maire Edward Walsh

Greffière Trésorière – Patricia Hobbs

